VILLE DE CAPDENAC

CAP info

BULLETIN MUNICIPAL - Automne 2026 - n° 59



Fête de Capdenac-Gare



Fête de Capdenac-Gare





Vide grenier Livinhac-le-Bas



Fête de Saint Julien d'Empare



LE MOT DU MAIRE



Chères Capdenacoises, chers Capdenacois,

La rentrée est toujours un moment particulier, entre le plaisir des retrouvailles et celui de retrouver ses habitudes, ses activités et ses projets. Pour les enfants comme pour les parents, elle apporte un nouvel élan et ouvre une nouvelle période, riche en perspectives.

Ces dernières semaines ont également été rythmées par plusieurs temps forts qui témoignent du dynamisme de notre commune.

Le Forum des associations a une nouvelle fois permis de mettre en lumière des femmes et des hommes engagés qui, tout au long de l'année, donnent de leur temps, transmettent leur passion et créent des occasions de se retrouver faisant ainsi vivre le cœur de notre ville.

Les Journées Européennes du Patrimoine nous ont, quant à elles, offert l'occasion de porter un autre regard sur notre histoire. Se souvenir, transmettre, partager mais aussi imaginer : Notre patrimoine nous relie à celles et ceux qui nous ont précédés et ouvre des chemins vers demain.

Ces rendez-vous ont en commun quelque chose de primordial : ils créent du lien. Ils nous permettent de nous retrouver, de mieux connaître notre ville et de partager ce qui fait sa richesse.

Septembre ouvre ainsi une nouvelle page. Une page que nous souhaitons placer sous le signe des projets, de l'élan collectif et de la confiance en l'avenir.

À Capdenac-Gare, nous avons de nombreuses raisons d'être fiers de ce qui se construit collectivement. Continuons à regarder devant nous avec enthousiasme, à faire vivre nos initiatives et à cultiver ce qui nous rassemble.

Très belle rentrée à toutes et à tous !

Christophe POURCEL,
Maire de Capdenac-Gare

SOMMAIRE

Cérémonies	3
École	4-5
Travaux	6
Projets	7
Cadre de vie	8
Nouveaux commerces	9
Une ville qui bouge	10
Culture	11
Solidarité	12-13
Vie locale	14
Tribune d'expression libre	15
Vie quotidienne	16

Incendies de Gironde et des Landes : solidarité avec les communes sinistrées

Sur proposition de Christophe Pourcel, maire, le Conseil Municipal réuni le 18 septembre 2026 a voté une subvention de 1 500 € à l'Association des maires de France en soutien aux communes touchées par les incendies en Gironde et dans les Landes.
Cette aide contribuera aux actions d'urgence auprès des populations sinistrées (hébergement, aide matérielle et accompagnement psychologique) ainsi qu'à la reconstruction des territoires touchés.

Directeur de la publication :
Christophe Pourcel

Réalisation :
Commune de Capdenac-Gare

Impression :
CGI graphic

Crédits photos :
Commune de Capdenac-Gare

Dépôt légal :
Septembre 2026

05 65 80 22 22
contact@capdenacgare.fr
capdenacgare.fr
Ville de Capdenac-Gare

Panneau Pocket

Cérémonie du 14 juillet



Les Capdenacois se sont rassemblés le 14 juillet pour célébrer la Fête nationale et commémorer les valeurs qui fondent notre République.

Lu par les jeunes élus du Conseil municipal des enfants, le discours du maire, Christophe Pourcel, a rappelé l'importance de faire vivre au quotidien les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Cette cérémonie a également été marquée par la dernière prise d'armes du major Laborda, à l'occasion de laquelle ont été saluées ses années d'engagement au service de la Nation et du territoire.

Le rassemblement s'est poursuivi devant le monument aux morts par un hommage à celles et ceux qui ont servi et défendu la France.

Commémoration du 82e anniversaire des combats de Gelles

La Ville de Capdenac-Gare était représentée à Gelles lors de la cérémonie organisée en hommage aux résistants du Maquis d'Ols tombés lors des combats des 24 et 25 juillet 1944.

Face à un ennemi supérieur en nombre et en armement, ces jeunes résistants firent preuve d'un courage exceptionnel. Plusieurs d'entre eux perdirent la vie au combat ou furent exécutés après avoir été blessés. Leur sacrifice demeure l'une des pages marquantes de l'histoire de notre territoire.

Dans son discours, la présidente de l'ANACR 12 a rappelé l'importance de préserver et de transmettre cette mémoire aux jeunes générations, alors que disparaissent progressivement les derniers témoins de cette période.

Elle a également retracé l'histoire du monument de Gelles, érigé dès la Libération à l'initiative d'anciens compagnons de combat et financé par leurs propres contributions. Ce monument perpétue aujourd'hui la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

« Parce qu'une nation qui oublie son passé prend le risque de le revivre, la transmission de cette mémoire reste un engagement collectif essentiel. »





ÉCOLE



Une rentrée scolaire réussie

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions sur les trois sites : **Beau Soleil, Chantefable et Pierre Riols.**
Pour cette nouvelle année scolaire, 275 élèves ont fait leur rentrée : **68 à Beau Soleil, 69 à Chantefable et 138 à Pierre Riols.**

Cette rentrée est également marquée par l'arrivée de Catherine Picard, nouvelle responsable du service Éducation de la mairie. Elle assure notamment la coordination des agents municipaux intervenant dans les écoles, et veille, en lien avec les équipes éducatives, au bon fonctionnement des temps scolaires et périscolaires.


Christophe Pourcel, Maire, Delphine Gerbet et Marie Lombart

La municipalité souhaite une excellente année scolaire à l'ensemble des élèves, des familles, des enseignants, des agents municipaux et des professionnels qui les accompagnent au quotidien.

Le passage à la semaine scolaire de quatre jours a également été l'occasion pour les élus de rencontrer la conseillère technique de la CAF du secteur de Capdenac-Gare.

Le partenariat avec la CAF représente près de 400 000 € de financements sur le territoire et concerne plusieurs structures et dispositifs dédiés à l'enfance et à la jeunesse : la crèche Farand'Olt et l'Espace Jeunes, portés par le Grand Figeac ; l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs et l'Accueil Passerelle, portés par la commune ; ainsi que l'Espace de Vie Sociale, animé par l'Office Social et Culturel.

Cette rencontre a notamment permis de mettre à jour la convention relative au dispositif Passerelle entre la commune, la CAF et l'Éducation nationale.

Elle a également été l'occasion de remercier chaleureusement Delphine Gerbet, directrice de l'Accueil Passerelle et responsable du service Éducation, pour son professionnalisme et son rôle dans la création de ce dispositif facilitant la scolarisation des tout-petits. Elle quitte aujourd'hui la collectivité à la suite d'une mobilité familiale. La municipalité lui souhaite une bonne continuation.


Christophe Pourcel, Maire et Catherine Picard


Camille Lagier, adjointe à l'Éducation - Julie Echegut - Corinne Barcet - Lorie Larnaudie - Céline Molinengo, Jessie Brayat - Théo Vidal - Thierry Jacques, 1er adjoint - Delphine Gerbet - Marie Lombart - Catherine Picard

Pierre Riols : un projet de végétalisation et de partage des espaces

La municipalité engage une réflexion sur l'aménagement des espaces extérieurs du site Pierre Riols autour de deux axes principaux : la végétalisation et la désimperméabilisation des cours ainsi que le partage de certains espaces avec le collège Voltaire.

Le projet vise à améliorer le confort des enfants et leur environnement quotidien. La création d'espaces végétalisés et la réduction des surfaces imperméables sont notamment envisagées pour améliorer le confort lors des fortes chaleurs, favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie et renforcer la place de la nature dans l'école.

La réflexion porte également sur le partage de certains espaces avec le collège Voltaire, afin d'envisager des aménagements cohérents et adaptés aux usages des deux établissements. Une première expérimentation du partage de la cour du collège a été menée d'avril à juin et est renouvelée pour cette année scolaire.

Le projet sera élaboré en concertation avec le Département de l'Aveyron et les différents acteurs concernés, afin de prendre en compte les besoins des enfants, des équipes éducatives et des usagers. Il s'inscrit dans une démarche d'adaptation progressive des équipements scolaires aux enjeux éducatifs et environnementaux.



Site de Pierre Riols



Site de Chantefable



Site de Beau Soleil

Maison de santé

À la suite des demandes de subventions déposées en début d'année et du vote du budget, les travaux de réfection de la toiture de la Maison de santé débuteront en octobre 2026.

Destinés à remédier aux malfaçons constatées, ils seront réalisés par l'entreprise spécialisée Etandex pour un montant de 80 000 € TTC. Le chantier, prévu pour une durée d'environ un mois, sera organisé de manière à limiter les perturbations pour les praticiens et à maintenir leur activité.

Parallèlement, des travaux de réaménagement intérieur des cabinets médicaux sont en cours.

Barrage de Capdenac-Gare : fin des travaux d'entretien



Les travaux d'entretien engagés ces dernières semaines sur le barrage de Capdenac-Gare sont désormais achevés. Réalisée par la SHEM (Société Hydro-Électrique du Midi), cette intervention a permis de consolider les parties de l'ouvrage fragilisées par l'action de l'eau et d'en assurer la préservation.

La réalisation du chantier a nécessité une adaptation temporaire du niveau du Lot afin de permettre les interventions dans de bonnes conditions techniques et de sécurité.

Ces travaux contribuent ainsi à préserver durablement le barrage et à maintenir son bon fonctionnement.

Installation d'Altriane dans ses nouveaux locaux



Claude Mouly, président - Christophe Pourcel, maire - Thierry Jacques, 1er adjoint - Pierre Gigarel, directeur général - Jean-Pierre Guido, 3ème adjoint

La Mutualité Française Altriane avait sollicité la commune pour s'installer dans un local municipal vacant situé rue Carnot afin d'y développer ses activités de soins et de services d'autonomie.

Après les travaux d'enlèvement et de désamiantage réalisés par la commune, propriétaire des lieux, un bail a été signé avec Altriane le 10 juillet dernier pour ce local de 100 m², moyennant un loyer mensuel de 850 €.

Altriane a depuis engagé les travaux d'aménagement intérieur nécessaires à son installation. L'ouverture des nouveaux locaux est prévue avant la fin de l'année.

Enlèvement des terrasses rue Carnot

Plusieurs terrasses, désaffectées et dégradées, situées rue Carnot ont récemment été retirées à la demande de la municipalité. À cette occasion, il a été rappelé aux propriétaires concernés que l'installation d'une terrasse sur le domaine public est soumise à une autorisation temporaire, accordée pour une durée limitée.

Le retrait de ces installations a permis de libérer l'espace public et d'améliorer les abords de cette rue, particulièrement fréquentée par les élèves des établissements scolaires situés à proximité. Deux places de stationnement ont également été rétablies en centre-ville.

Les séances du conseil municipal accessibles en ligne

Pour permettre aux habitants de suivre plus facilement la vie municipale, les enregistrements des séances du conseil municipal seront désormais accessibles sur le site internet de la ville. Enregistrées depuis le 5 juin, les séances seront mises en ligne à partir du conseil du 18 septembre.

Chacun pourra ainsi prendre connaissance des échanges et des décisions qui concernent la commune. Cette mise à disposition facilite l'accès à l'information et contribue à une plus grande transparence de la vie municipale.



Fermeture du pont du chemin de Lacoste



À la suite de la constatation d'un désordre sur le pont du chemin de Lacoste, celui-ci a été fermé à la circulation des véhicules et des piétons par mesure de sécurité. Une étude est actuellement menée afin d'identifier l'origine de cette dégradation et de déterminer les travaux nécessaires à la remise en état de l'ouvrage.

Avenue Pasteur : agir sur les vitesses excessives

À la suite de signalements de riverains concernant des vitesses excessives avenue Pasteur, un radar pédagogique a été installé afin de mesurer les vitesses pratiquées. Les premiers relevés montrent que 15 % des mesures enregistrées dépassent la vitesse autorisée dans les deux sens de circulation.

Afin de renforcer la sécurité sur cet axe et de réduire les vitesses, la municipalité étudie désormais la possibilité d'installer des feux dits « intelligents » dont le fonctionnement s'adapte à la vitesse des véhicules. Une étude de faisabilité technique et financière est actuellement en cours.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUi

Conformément aux engagements pris auprès des maires, le Grand-Figeac a engagé la procédure de modification n° 2 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Cette modification concerne notamment les évolutions nécessitant une évaluation environnementale, comme la relocalisation de certaines zones à urbaniser.

Les Capdenacoises et les Capdenacois souhaitant faire part d'une demande d'évolution du PLUi peuvent rencontrer le maire lors de la permanence des élus, le jeudi de 16h45 à 19h, ou lui adresser un courrier.

Sapeurs-pompiers : des besoins toujours plus importants

Avec déjà plus de 60 interventions supplémentaires par rapport à la même période en 2025, l'activité de notre centre de secours est en forte hausse. Cette augmentation des interventions, notamment des secours à la personne, nécessite de pouvoir compter sur un nombre suffisant de sapeurs-pompiers volontaires pour assurer les missions de secours au quotidien.

Rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires, c'est donner de son temps au service des autres et participer directement à la sécurité de la population. **Disponible aux heures ouvrables ? Vous aussi, choisissez de vous engager !**
Pour en savoir plus : www.pompiers.fr



Soutenir l'Œuvre des Pupilles
La disparition de sapeurs-pompiers en service cet été rappelle les risques auxquels ils peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs missions. Face à ces drames, l'Œuvre des Pupilles (ODP) apporte son soutien aux familles endeuillées et accompagne les enfants de sapeurs-pompiers décédés.

Fondée en 1926, l'association célèbre cette année son centenaire autour d'un mot d'ordre : « Transmettre, protéger, ne jamais oublier ».

Pour découvrir ses actions ou faire un don :
https://don.odp-pompiers.fr/donner/





À l'écoute de nos commerçants

Émilie Merlet, conseillère municipale déléguée au management du centre-ville, va à la rencontre des commerçants de Capdenac-Gare pour renforcer le dialogue avec les acteurs économiques et mieux connaître leurs réalités.
Ces rencontres permettent d'échanger directement avec les commerçants sur leur activité, leurs besoins, les difficultés rencontrées mais aussi leurs idées et leurs attentes.
Stationnement, voirie, sécurité, équipements, animations, attractivité du centre-ville… tous les sujets qui concernent leur activité et leur environnement peuvent être abordés.
Cette démarche est aussi l'occasion de travailler à la relance de l'association des commerçants, actuellement en sommeil, et de favoriser une dynamique collective entre les acteurs économiques locaux.
L'objectif est d'établir un diagnostic du commerce à Capdenac-Gare à partir des réalités du terrain afin d'identifier les besoins et les actions à mettre en œuvre.

LAURIE G PHOTOGRAPHE

Installée à Capdenac-Gare depuis avril 2026, Laurie vous accueille dans son studio pour vos différents projets photographiques.
Photos d'identité, portraits, séances en famille et tirages photo font partie des prestations proposées au studio. Laurie se déplace également pour les mariages, les baptêmes et les reportages professionnels.
Une nouvelle adresse à découvrir à Capdenac-Gare !

CLOP'ART

Depuis décembre 2025, Clop'art vous accueille au cœur de Capdenac-Gare et vient compléter l'offre de commerces et de services de proximité.
Tabac, presse, FDJ, PMU, librairie et papeterie : la boutique propose également une sélection de boissons, de vins, de CBD ainsi que différents produits du quotidien. Vous y trouverez aussi des idées cadeaux pour petits et grands : jeux, jouets, mugs, sacs, bijoux, foulards et accessoires de mode.
Une nouvelle adresse qui contribue à diversifier l'offre commerciale du centre-ville.

TOUTOU FRIMOUSSE & CO

Un nouveau salon de toilettage pour chiens, Toutou Frimousse & Co, s'est installé rue Lamartine à Capdenac-Gare.
Le salon accueille les chiens pour des prestations de toilettage et d'entretien adaptées aux besoins de chaque animal. Une nouvelle activité qui vient compléter l'offre de commerces et de services de proximité à Capdenac-Gare.

STUDIOSANTÉ

Installé au 45 avenue Gambetta à Capdenac-Gare, STUDIOSANTE accompagne les patients qui doivent poursuivre leurs soins à domicile, notamment après une hospitalisation ou lorsqu'un traitement nécessite des soins techniques.
En lien avec les professionnels de santé, l'équipe organise la prise en charge et coordonne les différents intervenants. Elle intervient pour la perfusion, l'antibiothérapie, la prise en charge de la douleur, la nutrition, les plaies et la cicatrisation ainsi que pour la mise à disposition du matériel prescrit.
Le but est de faciliter le retour et le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et permettre au patient d'être accompagné chez lui dans des conditions adaptées et sécurisées.

Un nouveau marché de producteurs

Depuis le 9 septembre, un nouveau marché de producteurs locaux se tient **chaque mercredi, de 17h à 21h,** au kiosque de Capdenac-Gare.
Ce rendez-vous hebdomadaire permet de retrouver des producteurs et leurs produits en vente directe tout en privilégiant les circuits courts et la proximité.
Ce marché du mercredi vient compléter le marché traditionnel du samedi matin et offre ainsi un nouveau rendez-vous aux habitants en cœur de ville.



CAPDENAC-GARE : UNE VILLE QUI BOUGE !





Festival de Querbes



Forum des associations





Canicross



LE PATRIMOINE, UNE MÉMOIRE VIVANTE POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Les 19 et 20 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine ont invité habitants et visiteurs à redécouvrir Capdenac-Gare, son histoire et son identité.

Pour cette édition 2026, la municipalité a proposé une programmation ambitieuse et accessible à tous. Le patrimoine ne se limite pas aux monuments : il vit aussi dans les rues, les entreprises, les métiers, les savoir-faire et les récits de ses habitants.



L'histoire ferroviaire et industrielle était au cœur des visites, photographies anciennes, maquettes et objets prêtés par les entreprises locales. Étaient aussi valorisés le patrimoine architectural et religieux, la mémoire de la Résistance et du couvent de Massip, les témoignages du Gai Logis, les métiers d'art de Malbrel Conservation et la culture occitane. Musique, spectacle, jeu de piste et rencontres ont rendu cette transmission vivante et intergénérationnelle.

L'exposition « Raviver, résister et réimaginer » résumait cette démarche : regarder notre passé, préserver ce qui nous rassemble et imaginer collectivement l'avenir de Capdenac-Gare. Un mur d'expression a permis à chacun de partager souvenirs, idées et aspirations.























Café des Aidants : un temps d'échange et de répit

Le 9 juillet, le CCAS a organisé un Café des Aidants, offrant aux participants un temps d'échange autour de leur quotidien, de leurs émotions et de leurs besoins. Le jeu « Parole d'aisance, prenons soin de nous » a accompagné ce moment de partage. Des ressources pratiques leur ont également été présentées pour les soutenir dans leur rôle d'aidant.

Marche Bleue fait son retour

Le 6 octobre, la Marche Bleue fera son retour à Capdenac-Gare à l'initiative de l'EHPAD Le Gai Logis. Organisé dans le cadre de la Semaine Bleue, ce rendez-vous intergénérationnel invite petits et grands à se retrouver autour de la marche et de l'activité physique.
Un moment de partage et de convivialité pour favoriser les rencontres, créer du lien et sensibiliser à la lutte contre l'isolement de nos aînés.

Un coup de pouce pour les activités des jeunes

Le CCAS renouvelle son aide aux activités sportives et culturelles pour les jeunes Capdenacois de 3 à 18 ans. Les familles dont le quotient familial CAF ou MSA est inférieur à 900 € peuvent bénéficier d'un «Bon Activité», dont le montant varie en fonction du coût de l'adhésion ou de la licence.

Pour en bénéficier, rendez-vous au CCAS avec un justificatif CAF ou MSA mentionnant les enfants à charge et un justificatif du montant annuel de l'activité choisie.

Cette aide vise à faciliter l'accès des enfants et des jeunes aux activités sportives et culturelles.

Le Pass'Sport de l'État est également reconduit. Toutes les informations sont disponibles sur le site officiel du Pass'Sport : **https://www.pass.sports.gouv.fr/**

Besoin d'aide en français ou en calcul ?

Le CCAS propose aux adultes un accompagnement en français et en calcul, animé par des bénévoles. Comprendre un courrier, remplir un formulaire, faire ses comptes ou effectuer ses démarches du quotidien : chacun progresse à son rythme, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Les mardis et jeudis après-midi, sur inscription.

Vous souhaitez transmettre vos connaissances ? Le CCAS recherche également des bénévoles pour rejoindre l'équipe.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS
05 65 80 22 33
ccas@capdenacgare.fr



MOBILISONS-NOUS avec la Mairie de CAPDENAC-GARE !

ENTRÉE libre

OCTOBRE Rose 2026

Le Village de Santé

AVEC LA MAIRIE

SAMEDI 10 OCTOBRE - DE 8H À 13H - RESTAURANT SCOLAIRE

En collaboration avec la Ligue contre le cancer de l'Aveyron, venez vous informer, échanger et découvrir les acteurs qui œuvrent dans la prévention, les soins et l'accompagnement du cancer du sein.

AU PROGRAMME :

- Ateliers de prévention
- Stands de professionnels
- Informations et échanges
- Démonstration de Taïso, yoga au dojo



AVEC LA MAISON DE LA SANTÉ

JEUDIS 8 ET 15 OCTOBRE DE 9H À 12H

Matinées de dépistage avec réalisation de frottis par le docteur GALEA.

SUR RENDEZ-VOUS PAR INTERNET : mspmadeleinebres-capdenacgare.fr

Préciser le motif : "RDV dépistage Octobre Rose"

OU PAR TÉLÉPHONE : 05 65 63 37 81

JEUDI 15 OCTOBRE DE 9H À 12H

Atelier d'information sur la prévention des cancers du sein et de l'utérus, avec atelier d'auto-palpation animé avec le CRCDC.

AVEC LA RÉSIDENCE DU PAYS CAPDENACOIS

Tout le mois d'octobre, une collecte de soutiens-gorge inutilisés mais en bon état est réalisée à l'EHPAD du Gai Logis et de Bel Air au profit de l'association « Donne ton soutif ». Cette association œuvre pour financer les soins de confort des femmes en traitement : socio-esthétique, sport santé, casques virtuels, etc...



Une permanence des élus

Depuis le 25 juin, une permanence des élus est assurée chaque semaine en mairie.
Chaque jeudi, de 16h45 à 19h, un élu vous accueille sans rendez-vous pour échanger sur vos projets, vos idées, vos demandes ou les difficultés que vous rencontrez.

Bilan gestion canicule

Face aux épisodes de fortes chaleurs de cet été, le Plan communal de sauvegarde a été activé en lien avec la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé : Capdenac-Gare a connu 19 jours de vigilance orange et 3 jours de vigilance rouge.
Les informations et consignes de prévention ont été relayées auprès de la population via l'application **PanneauPocket.** Le CCAS a effectué 604 appels auprès des personnes inscrites sur le registre d'alerte et d'urgence et une personne a été accueillie dans un lieu rafraîchi. Quatre maraudes ont également été réalisées par les élus lors des après-midis les plus chauds afin de repérer d'éventuelles personnes en difficulté.
Dans les écoles, des ventilateurs ont été installés dans les classes et un dispositif de rafraîchissement par ventilateurs de plafond a été expérimenté dans deux classes.
Les conditions de travail des agents municipaux et du CCAS ont également été adaptées : horaires aménagés pour les agents de terrain, missions réorganisées, surveillance renforcée des bénéficiaires de l'aide à domicile, équipements de rafraîchissement et recours facilité au télétravail.

Plan communal de sauvegarde : se préparer aux situations de crise

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) organise la réponse de la commune en cas de situation de crise : alerte et information de la population, mise en sécurité, mobilisation des moyens disponibles et accompagnement des habitants.
Les services municipaux ont actualisé le PCS de Capdenac-Gare, qui datait de 2015. Sa nouvelle version a été présentée aux élus lors du conseil municipal de travail du 25 juin.
À Capdenac-Gare, les principaux risques identifiés sont les inondations liées au Lot et le transport de matières dangereuses par voie routière ou ferroviaire.
Une prochaine étape consistera à organiser un exercice associant la population, afin que chacun puisse connaître et adopter les bons réflexes en cas d'alerte.

Bienvenue aux nouveaux Capdenacois !

Vous vous êtes récemment installés à Capdenac-Gare ? La municipalité vous invite à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, un moment convivial pour découvrir la commune, rencontrer vos élus et échanger avec d'autres habitants :

Mercredi 4 novembre 2026 à 19h

Mairie – Salle du Conseil Municipal

Les familles sont les bienvenues !
Inscription auprès de l'accueil de la mairie : 05 65 80 22 22

CAP info distribué à vélo

Depuis janvier 2026, la distribution du bulletin muncipal est confiée à l'entreprise Cdiffusion, portée par M. Clergue.
Pour limiter l'impact environnemental de la distribution, la majorité des bulletins est déposée dans les boîtes aux lettres à vélo. Un véhicule est utilisé uniquement pour desservir les secteurs les plus éloignés ou difficilement accessibles.
Une distribution de proximité qui privilégie la mobilité douce tout en desservant l'ensemble de la commune.



TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE

Sous la responsabilité de leurs auteurs respectifs

Tribune de la majorité municipale

Qui décide réellement de quoi ?

Piscine, base nautique, voirie, déchets, urbanisme… Lorsqu'un problème touche notre quotidien comme l'ouverture de la piscine l'été, le réflexe est naturellement de se tourner vers la mairie. Pourtant, de nombreuses décisions qui concernent directement Capdenac-Gare relèvent aujourd'hui du Grand Figeac.

Cette organisation complexe ne doit pas servir à diluer les responsabilités. Les habitants doivent pouvoir savoir qui décide, qui finance et qui rend des comptes.

Capdenac-Gare représente près d'un habitant sur dix du Grand Figeac. Notre commune doit donc pouvoir faire entendre sa voix et défendre ses intérêts à la hauteur de ce qu'elle représente.

C'est le rôle de nos sept élus communautaires de Réinventons un Capdenac pour tous. Ils participent au Conseil communautaire, au Bureau, aux commissions et aux différents organismes dans lesquels ils siègent. Ils suivent les dossiers, questionnent les décisions, défendent les projets de notre commune et portent les préoccupations des habitants.

Parce qu'une décision prise à l'échelle intercommunale peut avoir des conséquences préjudiciables à Capdenac-Gare, notre commune doit être entendue avant les décisions et pas seulement informée après.

Lorsqu'une compétence relève du Grand Figeac, la mairie ne peut évidemment pas décider seule. En revanche, elle peut agir, dialoguer, argumenter et défendre ses priorités.

Nous avons choisi cette méthode : être présents là où les décisions se prennent, faire entendre la voix de Capdenac-Gare et défendre sa place au sein du Grand Figeac.

Savoir qui décide, c'est aussi savoir où agir. Et nous y sommes.

Réinventons un Capdenac Pour Tous

Tribune de la minorité municipale

Travailler, auditer… ou faire tourner les tables ?

Après six mois, où en sont les engagements annoncés ?

Depuis mars, nous avons choisi une attitude constructive. Mais nous interrogeons les décisions lorsqu'elles le nécessitent : la question des délégations accordées au maire a ainsi suscité le débat. Une délégation financière énorme avait été envisagée pour le seul Monsieur Pourcel : jusqu'à un million d'euros, sans vote préalable du conseil. Nous avons fait retirer la délibération.

Trois audits avaient également été annoncés : finances, ressources humaines, patrimoine immobilier. Six mois plus tard, aucun n'a été lancé …

Au printemps, le budget était présenté comme laissant peu de marges de manœuvre. Depuis : pas de modification, pas de programme pluriannuel d'investissement. La communication, en revanche, est abondante. Jusqu'aux glaces à l'eau distribuées en matinée aux élèves des écoles par les élus majoritaires en période de canicule. Facebook était là, bien évidemment !

Et maintenant… les tables ! Le maire veut modifier la disposition historique du conseil municipal. Affronter notre regard face à lui semble insupportable. Un sujet « prioritaire » qui en est à son quatrième passage en séance. Las, notre demande de report du nouveau règlement intérieur a dû être acceptée car le texte promis depuis 6 mois était entaché d'illégalité.

À Capdenac-Gare, le débat essentiel reste ailleurs : quels projets, quels investissements, quelles priorités et quel cap pour les années à venir ?

Le groupe Capdenac en Commun

HORAIRES DES SERVICES

- L'accueil **Citoyenneté** de la mairie a repris ses horaires habituels :
du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
Rappel : prise de rendez-vous obligatoire pour toute demande ou retrait de pièce d'identité.

- L'accueil des **Services Techniques** vous reçoit les mardi et jeudi de 8h à 12h
et sur rendez-vous les matinées des lundi, mercredi et vendredi.

Prises de rendez-vous en ligne pour les services sur :
https://www.capdenacgare.fr/vie-quotidienne/les-demarches/

Journées portes ouvertes France services

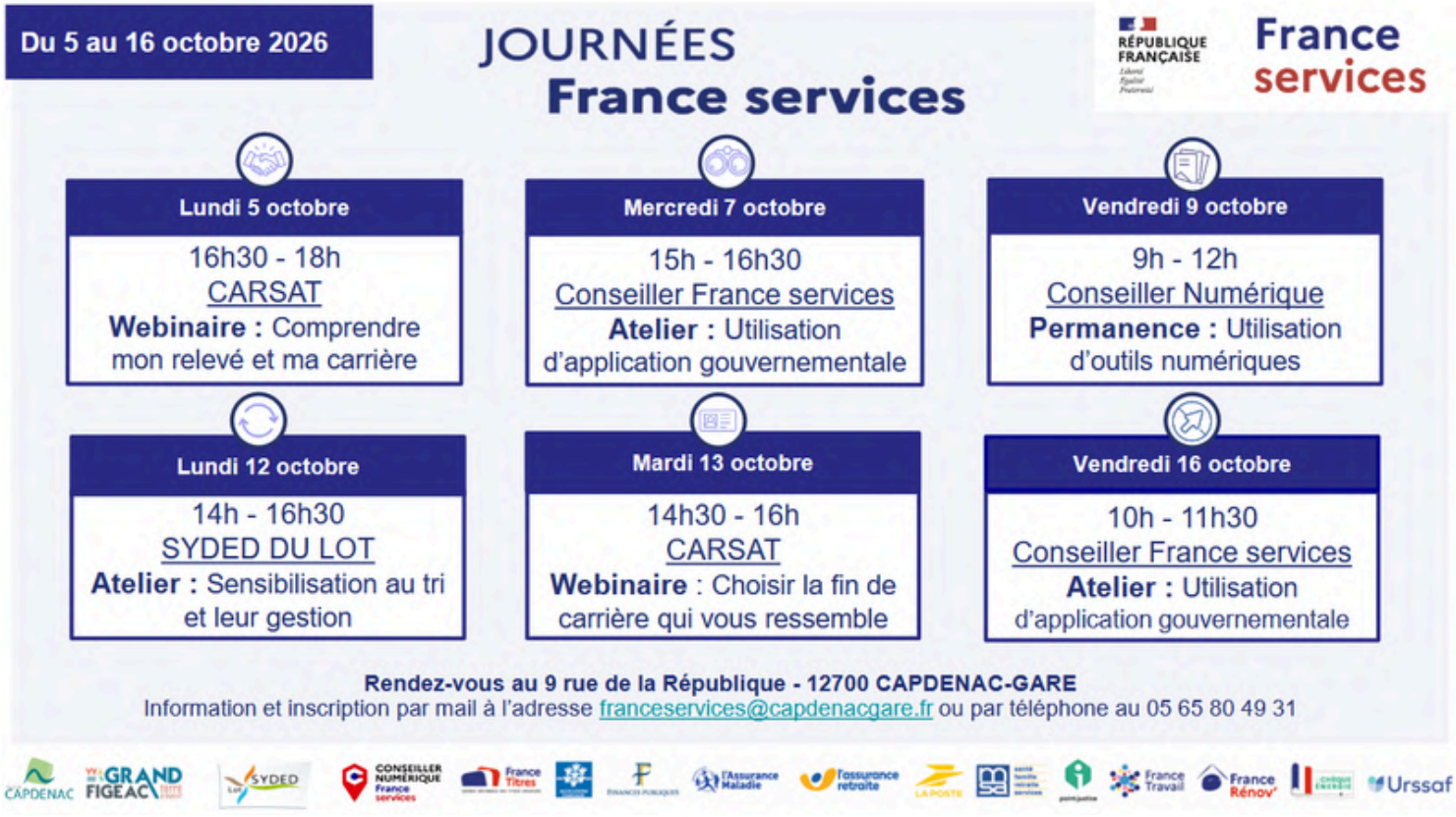

AGENDA

- **Du lundi 5 au vendredi 16 octobre :** journées portes ouvertes France services
- **Mardi 6 octobre à 14h15 : Marche Bleue** avec l'EHPAD Gai Logis, départ base nautique
- **Mercredi 7 octobre de 14h à 18h30 :** collecte de sang, salle Agora
- **Jeudi 8 octobre de 9h à 12h :** Octobre Rose dépistage par le Dr Galea, Maison de la Santé
- **Samedi 10 octobre de 8h à 13h :** Octobre Rose village de santé, restaurant scolaire & dojo
- **Jeudi 15 octobre de 9h à 12h :** Octobre Rose dépistage par le Dr Galea et atelier d'information avec le CRCDC, Maison de la Santé
- **Mercredi 4 novembre à 19h :** cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, salle du Conseil Municipal
- **Jeudi 12 novembre à 21h :** Movember conférence avec le Dr Frikha, salle Atmosphère
  L'objectif principal de cet événement est de sensibiliser le public aux problèmes de santé masculine, notamment les cancers de la prostate et du testicule. Durant ces 30 jours, les hommes sont parfois encouragés à se laisser pousser la moustache pour attirer l'attention sur ces sujets, stimuler la discussion et collecter des fonds pour financer la recherche. **En novembre, portez la moustache, mais surtout, parlez-en !**